

Géographie L'industrie française 13-08 F

Numéro d'inventaire : 2025.0.225

Auteur(s) : CNTE

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Ministère de l'Education O.F.R.A.T.E.M.E. Centre National de Télé-Enseignement de Rouen

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | impression

Description : Feuilles en papier vélin vert dactylographiées à l'encre noire. Reliure métallique agrafée.

Mesures : hauteur : 29,7 cm ; largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit du cours de géographie par correspondance au programme de 3e de l'année 1976-1977, établi par Monsieur de Fondaumière professeur associé du CNTE (Centre National de Télé-Enseignement, futur CNEC et désormais CNED) de Rouen, alors accueilli dans les locaux du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique, actuellement Canopé) de Mont-Saint-Aignan. Le destinataire est l'élève Laurent Long alors âgé de 14-15 ans et domicilié à Brunoy (Essonne). Le contenu repose sur des instructions de l'étude des chapitres du manuel auxquels se réfère ce cours et de la trace écrite de l'enseignant.

Contenu Introduction : Définition, Contexte économique, démographique et structurel ; carte "Population active du secteur secondaire, personnes ayant un emploi - 1973" en Europe (source : INSEE d'après une enquête dans les pays de la Communauté européenne) I Sources d'énergie A) Le charbon : 1° Evolution globale de la production de charbon, 2° Evolution régionale de la production ; histogramme "Charbonnages de France - Production régionale" (réalisation probablement personnelle) B) Les hydrocarbures : 1° Le pétrole, 2° Le gaz naturel C) L'électricité : 1° Hydro-électricité, 2° Electricité thermique, 3° L'usine marémotrice de la Rance, croquis "L'usine marémotrice de la Rance" (réalisation probablement personnelle), 4° Electricité nucléaire, 5° Les énergies nouvelles II Les industries de base A) La sidérurgie : 1° Le minerai de fer, 2° Fabrication de la fonte et de l'acier, carte "La Lorraine sidérurgique" et croquis "Relief de côte et structure monoclinale" (Côte de Meuse et Côte de Moselle), tableau "Production d'acier en 1974" (source : "Images Economiques du Monde", 1975), 3° Localisations, carte "La sidérurgie dans le Nord de la France" B) L'industrie de l'aluminium C) La chimie lourde : 1° Distinction chimie minérale et chimie organique, 2° Productions III Les industries de transformation A) L'industrie automobile B) La construction aéronautique C) Les constructions navales D) Les constructions électriques E) L'informatique : schéma du processus historique de construction de la Compagnie Internationale pour l'Informatique - Honeywell-Bull (mai 1975) F) L'industrie textile G) La chimie de transformation IV Le bâtiment et les travaux publics Les grandes régions industrielles françaises A) La région parisienne B) La région Rhône-Alpes C) Le Nord et le Nord-Est D) Les régions littorales

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Géographie

Lieu(x) de création : Rouen / Mont-Saint-Aignan

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 28 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
O.F.R.A.T.E.M.E.
CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ-ENSEIGNEMENT DE ROUEN

Classe : 3e 131-136 Discipline Géographie Texte série 13-08 F
Professeur : M. de Fondaumière

L'INDUSTRIE FRANÇAISE

ch.17-18-19-20-21-22 (p.144-193)

L'industrie est éminemment représentative du SECTEUR SECONDAIRE de l'économie et, en France, comme dans la plupart des pays d'économie évoluée, elle joue un rôle capital dans l'ensemble de l'activité économique : nous avons vu que son influence s'exerce de plus en plus dans le domaine agricole (série 11) ; son développement suscite aussi des créations de "services", de sorte que l'évolution du secteur tertiaire est également liée à celle de l'industrie.

● Contrairement à l'agriculture, dont les évolutions sont lentes, l'industrie est à même de s'adapter rapidement aux circonstances et aux variations de la consommation. On peut considérer, par exemple, que la période 1969-1973 a été très favorable pour l'industrie (phase de croissance), en raison d'une conjoncture# heureuse : voulue par le 5e plan (1966-1970), cette croissance a été accélérée par deux faits importants :

1°/ Les hausses de salaires accordées dans le deuxième semestre de l'année 1968, à la suite des accords de Grenelle. Le pouvoir d'achat des Français ayant augmenté, la demande de biens -et surtout de biens de consommation, tels que les automobiles, les appareils électro-ménagers, les textiles, etc.- s'est accrue sensiblement dès 1969, ce qui a incité les industriels à produire davantage ;

2°/ La dévaluation du franc, en août 1969, a facilité les exportations françaises (les importateurs étrangers peuvent, après la dévaluation, acheter davantage de produits français puisque, pour une même somme, ils obtiennent, après la dévaluation, plus d'argent français).

Ainsi, l'expansion du marché intérieur, puis le développement des exportations, ont joué un rôle économique positif, dont l'industrie a largement profité, de 1969 à 1973.

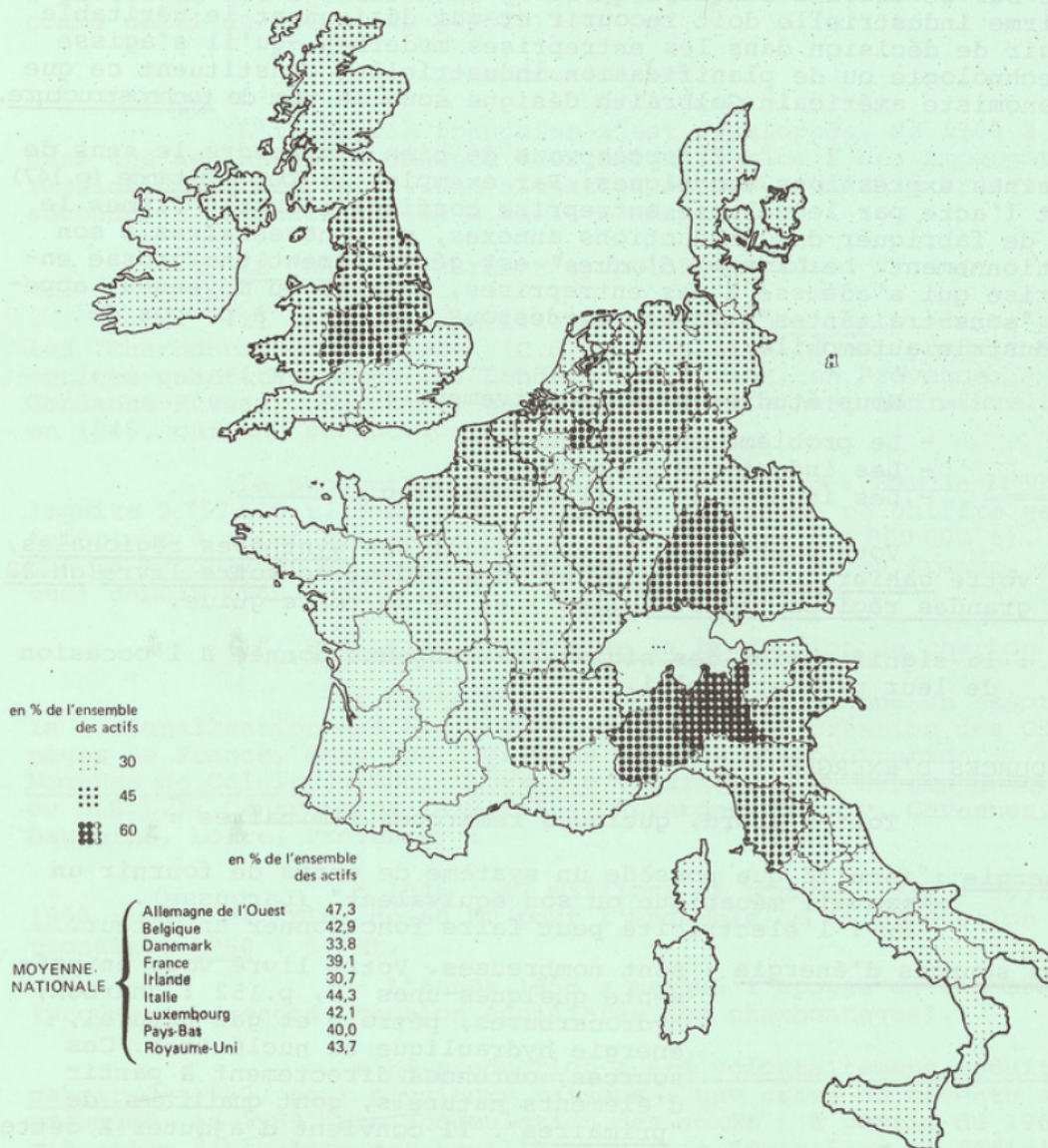
Mais, à partir de la fin de l'année 1973, la crise pétrolière, provoquée par les événements du Moyen-Orient, ayant abouti à un fort renchérissement du prix du pétrole brut, largement utilisé en France comme source d'énergie et comme matière première, la conjoncture économique s'est brusquement renversée et, après une phase de croissance de plus de quatre ans, l'économie française, atteinte comme la plupart des économies européennes, est entrée dans

Conjoncture#: convergence momentanée de certains facteurs économiques. En évolution constante, elle se différencie de la structure, qui est plus stable.

POPULATION ACTIVE DU SECTEUR SECONDAIRE

PERSONNES AYANT UN EMPLOI — 1973

Source: I.N.S.E.E.



Carte établie à partir des résultats de l'enquête communautaire sur les forces de travail effectuée en 1973 dans les pays de la Communauté européenne, à l'exception de l'Irlande et du Danemark. Pour ces deux pays, on a repris les résultats nationaux.

Les données concernent les personnes de 14 ans et plus ayant un emploi et n'appartenant pas à des ménages collectifs, soit approximativement 1 % de la population totale.

